



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 68205635

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		12/03/2026		26251462	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures					
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
11/05/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9) RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 083F1066					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GF-711-FM (F)		16/03/2022		16/03/2022	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		MASTER			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1MA000468924531		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENCTD83K508		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
123770					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :			
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
GF-711-FM CT:11/05/2026					
N° D'AGRÈMENT : S013C026 N° SÉRIE : VF1MA000468924531 N° D'IMPRIMÉ : C68205635					
S013C026 S : 11/05/2026 GF-711-FM					
		Défaillances majeures : 1.1.10.d.2. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Niveau du liquide de frein sous la marque MIN 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé D 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse D 4.2.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement G 4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) AR			
		Défaillances mineures : 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, AVD, ARG 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0268			
		G AVANT D G ARRIERE D Ripage (-8 à +8 m/km) : -2.5 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 0 % 0 % Forces verticales : 1457 daN 968 daN Frein de service Forces de freinage : 525 daN 528 daN 386 daN 345 daN Déséquilibre (<20%) : 1 % 11 % Forces de freinage (efficacité) : 525 daN 528 daN 386 daN 345 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 % Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 19 % Émissions à l'échappement Opacité des fumées(0.53 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1 Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : +1.2 % +1.8 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -1.3 % -2.3 %			